



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU SAMEDI 27 JANVIER 2024

La réunion se déroule 9 h 30 au siège du GACP.

Membres présents : MM. Christophe Chouraki , Régis Laval, Bernard Paoli, Yves Suglia, Jo Lombino, Jean Louis Morales, Richard Mouton, Philippe Bourges.

Membres excusés : MM. Guillaume Manfredi , Malika Daoudi , André Marzullo, Yvan Cros, Loïc Doudet .

Ordre du jour :

- 1) Intervention de M. Staebler de la société AIMKO en charge de l'organisation de l'arrivée de la flamme olympique le 8 mai 24
- 2) Compte rendu de la réunion avec la police municipale maritime.
- 3) Premiers éléments de la préparation de l'AG 2024.
- 4) Questions diverses

1) Le 7/8 et 9 mai le Vieux port sera sanctuarisé pour l'arrivée de la flamme olympique, à bord du Bélem le 8 mai 24. Ce sera la première fois que la flamme olympique, venant de Grèce, arrivera par la mer. La totalité du Vieux Port fera l'objet d'un déminage. Les estacades, coté Criée devraient accueillir des équipes de télévision. Les estacades, cotés Mairie devraient accueillir des équipes de radios avec une installation le 7 mai et un démontage le 9 mai. Les estacades seront sécurisées par du personnel employé par les médias. Un passe-droit sous forme d'un bracelet devrait permettre aux sociétaires d'avoir accès à leur bateau. Les modalités précises nous seront communiquées ultérieurement lors de réunion. L'arrivée du Bélem est prévue vers 18 h, son amarrage vers 19 h et un grand concert vers 20 h jusqu'à 23 h 30. Nos bénévoles seront énormément sollicités.

2) Bernard qui a représenté le GACP avec Jean Louis fait le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le vendredi 19 janvier à la salle de la prudhomie avec la nouvelle police municipale maritime créée le 29 mai 23. Cette police municipale maritime est basée à la marina du Roucas Blanc, se compose de 30 agents avec 3 pneumatiques qui patrouilleront dans la bande des 300 m et avec 2 voitures qui seront en charge des 57 km du littoral marseillais. La plage horaire de présence est de 7 h 30 à 17 h 30 l'hiver et de 9 h à 21 h l'été, 7 jours sur 7. Les membres du Bureau et les commissaires de pannes pourront les joindre pour des problèmes importants.

3) Christophe fait l'ébauche des sujets à aborder concernant notamment les incivilités récurrentes, le manque d'investissement de chacun, la notion de club privé et ses conséquences. A développer.



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

4) Régis propose que le CA détermine un calendrier des dates importantes de la vie du club :

* Le 9 mars : prochain CA. Le CA de février est annulé. * le 24 mars : AG 2024. * Le 12 mai : Paella. *
Du 01 juin au 21 juin : quinzaine de la pêche. * le 23 juin : soupe de poissons. * Le 15 septembre :
concours de pêche avec report éventuel au 22 09 24.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12 h.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. Paoli